



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 25.08.2023

Visible par le public jusqu'au: 25.08.2026

Numéro de publication: AB02-0000014032

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail OM Pharma SA

Organisation concernée:

OM Pharma SA
CHE-103.159.324
Rue du Bois-du-Lan 22
1217 Meyrin

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 23-003655

N° d'établissement: 53050783

Pan d'entreprise: Dpt techniques et secteurs Contrôle Qualité : intervention de dépannage lors de problème technique sur leurs installations de production et de l'infrastructure du site. Contrôle qualité lors de problème des lots en production

Personnel: 34 H

Validité: 01.09.2023 – 01.05.2025

Complément à l'autorisation: Modification

Autorisation pour: GE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).